

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 3 août 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle l'Accueil, mardi le 3 août 2021, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt, Claude Laroche, Vital Carrier et Hugh Fortier
M^{mes} les conseillères Diana Bruneau et Priscillia Lefebvre.

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2021-08-115 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2021-08-116 Adoption du procès-verbal du 5 juillet 2021

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 soit adopté tel que rédigé.

2021-08-117 Approbation des comptes

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 58 727.34 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2021-08-118 Octroi du contrat pour la cueillette des déchets et des matières recyclables

Suite à une demande de soumission pour la cueillette des ordures et des matières recyclables, une seule soumission a été reçue à la municipalité de Poularies.

Par conséquent, il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat pour la cueillette des ordures et des matières recyclables soit accordé aux Entreprises J.L.R. pour une période de trois ans, débutant le 11 septembre 2021 et se terminant le 10 septembre 2024. Le contrat inclut la cueillette des ordures une semaine sur deux en alternance avec la cueillette des matières recyclables et la cueillette hebdomadaire des déchets d'environ 10 commerces. Le prix est fixé à 93 000 \$ pour la durée du contrat, excluant les taxes.

Il est également proposé et résolu que le maire, M. Pierre Godbout et M^{me} Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale soient autorisés à signer conjointement ledit contrat pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2021-08-119 Augmentation de salaire de la directrice générale

M^{me} Katy Rivard, directrice générale depuis près de 11 ans, demande une augmentation de salaire. Tenant compte du taux horaire offert pour le même emploi dans les autres municipalités, cette dernière considère qu'un salaire de 32 \$/heure serait équitable en vertu des responsabilités qui lui sont attribuées.

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à la majorité des conseillers présents d'accorder, à partir de maintenant, un salaire de 30 \$ /heure à M^{me} Rivard. De plus M^{me} Rivard bénéficiera d'une augmentation de 2 % au 1^{er} janvier 2022.

2021-08-120 Responsable de la bibliothèque

Suite à la démission de M^{me} Kate Morin au poste de responsable de la bibliothèque municipale, il est proposé par Priscillia Lefebvre, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M^{me} Valérie Rancourt en tant que nouvelle responsable de la bibliothèque.

2021-08-121 Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Poularies autorise la présentation du projet de « **Réflexion de la patinoire** » au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

Le Municipalité de Poularies confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

La Municipalité de Poularies désigne M^{me} Katy Rivard, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2021-08-122 Révision budgétaire 2021 de l'Office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la révision budgétaire 2021 de l'Office municipal d'habitation de l'Arc-en-ciel. Cette révision mentionne une augmentation de la contribution de la municipalité de Poularies de 17 \$.

2021-08-123 Vacances

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale M^{me} Katy Rivard soit autorisée à prendre des vacances, mercredi le 4 et jeudi le 5 août ainsi que mercredi le 18 et jeudi le 19 août 2021, le bureau municipal sera fermé pendant cette période.

Séance de travail

Il est convenu qu'une séance extraordinaire ait lieu en août, la date sera déterminée ultérieurement.

2021-08-124 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire_____ **Sec.-très./dir. gén.**_____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.